DE_2026_040

République Française

LOZERE

BARRE DES CEVENNES - Commune

Séance du jeudi 30 avril 2026

Date convocation : 23 avril 2026	*Le trente avril deux mille vingt-six, à 19h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL*
Membres en exercice : 11	**Présent(e)s :** François ROUVEYROL, Anny ROUMEJON, Caroline VIDHAMALI, Nicole DRÔME, Raphaël COUDERC, Etienne VION, Eric ADAM
Présents : 7	
Votants : 10	**Absent(e)s et représenté(e)s:** Robert DEMOLIN représenté par Raphaël COUDERC, Dominique LESIOURD représenté par Caroline VIDHAMALI, Danièle DE MAÏO représentée par Eric ADAM
Pour : 10	
Contre : 0	**Excusé(e)s:**
Abstentions : 0	**Absent(e)s:** Marjolaine ROLAND
	Secrétaire de séance: Etienne VION

Objet: Désignation des délégués dans les syndicats intercommunaux

En raison de l'annulation de la délibération DE_2026_015, le maire invite le Conseil municipal à désigner à nouveau les membres des syndicats présentés ci-après.

Syndicat	Elu 1 Titulaire	Elu 2 Suppléant	Elu 3 Suppléant
Syndicat mixte ligne verte des Cévennes	Danièle DE MAÏO	Dominique LESIOURD	Nicole DRÔME
Syndicat Départemental d'énergie et d'équipement de Lozère	Etienne VION	Danièle DE MAÏO	
Syndicat mixte Lozère numérique	CarolineVIDHAMALI	ÉtienneVION	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la désignation des membres des différents syndicats tels que votée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,

Le Secrétaire de séance

Etienne VION

Le Président de séance

François ROUVEYROL

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026
Date de reception de l'AR: 04/05/2026
048-214800195-DE_2026_040-DE
AGEDI

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.
  Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026
Date de reception de l'AR: 04/05/2026
048-214800195-DE_2026_040-DE
A G E D I